



RAPPORT ANNUEL 2025

Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement

1. Le Fonds de dotation Onet et son objet

Le Fonds de dotation Onet pour la Solidarité et le Logement a été créé le 21 mai 2014 pour une durée illimitée, et déclaré en Préfecture des Bouches du Rhône le 14 octobre 2014.

Le Fonds de dotation s'est donné comme objet de financer, directement ou à travers des organismes à but non lucratif, des actions d'intérêt général et particulièrement celles initiées par la Fondation d'entreprise Onet, dans les domaines de la Solidarité et du Logement.

1.1. Son organisation

Le Conseil d'administration définit la politique générale et les grandes lignes d'action du Fonds de dotation, sur proposition du Président.

Elu en son sein par le Conseil d'administration, le bureau comprend : une Présidente, un Vice-président, un Trésorier et un Secrétaire

Le bureau du Conseil d'administration est constitué comme suit :

- Présidente : Madame Emilie de Lombarès,
- Vice-Président : Monsieur Quentin Coquet-Reinier,
- Trésorier : Monsieur Antoine de Lombarès
- Secrétaire : Madame Laurence Grillet-Acerbo

Il comprend comme experts externes :

- Antoine de Lombarès, Dirigeant de société spécialisée dans l'ingénierie financière et les fonctions support en temps partagé ;
- Francis VERNEDE, Directeur régional PACA pour la Fondation pour le logement des défavorisés ;
- Frédéric Lavergne, Directeur général d'Erilia

Après avis du Conseil d'administration exprimé en séance du 12.06.2018, Madame Caroline Orofino-Daumas est nommée Directrice Déléguée du Fonds. Également Directrice Déléguée de la Fondation d'entreprise Onet, elle est chargée d'assurer en permanence une fonction de direction, d'assistance et de contrôle du bon fonctionnement du Fonds, en cohérence avec les missions de la Fondation d'entreprise Onet.

1.2. Politique d'investissement - Comité Consultatif

La politique d'investissement du Fonds est définie par le Conseil d'administration dans le respect des principes d'une gestion prudente et en bon père de famille tenant compte des critères de rendement et de risque des différentes catégories d'actifs.

A cette heure le Conseil d'administration, n'a pas jugé utile de mettre en place un Comité Consultatif, chargé de lui faire des recommandations en matière d'investissements.

2. Dotation en capital et autres ressources

La dotation en capital initial versée par les Fondateurs, les sociétés Onet SA et Holding Reinier, est de 1.000 euros. Cette dotation n'est pas consommable.

Le Fonds a bénéficié d'autres ressources de tiers en 2025 d'un montant total de 48 985 euros.

3. Activité du Fonds de dotation au cours de l'exercice 2025

Dans le cadre de la démarche collective « Entreprendre pour toi », la Fondation Onet, aux côtés des entreprises et associations du territoire, a pérennisé sa mobilisation pour soutenir les ménages délogés vers un relogement durable par le biais du mécénat financier, de compétences ou encore en nature. En 2025, 45 ménages ont été accompagnés.

Ainsi en 2025, le fonds de dotation a soutenu différents projets, à savoir :

Dénomination	Description détaillée	Montant
Entreprendre pour toi - Projet des Marseillais délogés	Aide financière pour l'achat de mobilier et/ou d'électroménager de première nécessité, les frais de déménagement en vue d'un relogement pérenne	21 164€
UNISOAP	Financement de confection de kit d'hygiène redistribués aux bénéficiaires d'associations	2 500€
SOURIRE A LA VIE	Financement de séances de sport pendant les vacances dispensées aux enfants pendant les 4 premiers séjours se déroulant au château sourire soit 40 séances de sport pour 60 enfants et jeunes atteints de cancer	9 000 €
SANTE DES FEMMES MAISON DES FEMMES MARSEILLE PROVENCE	Développement d'un projet autour de l'aménagement de la cour extérieure de La Maison des femmes, et des activités de jardinage avec les bénéficiaires, qui s'y déroulent	30 000€

En 2025, le fonds de dotation a redistribué 41 500 euros de la façon suivante :

Dénomination	Siège social	Courriel	Téléphone	Forme juridique	Montants redistribués
UNISOAP	28 cours Aristide Briand 69300 Caluire et Cuire			Association loi 1901	2500 euros
SOURIRE A LA VIE	153 plage de l'Estaque – 13016 Marseille		09 69 36 84 68	Association loi 1901	9 000 euros
SANTE DES FEMMES MAISON DES FEMMES MARSEILLE PROVENCE	41 rue du Colombier 13102 Marseille			Association loi 1901	30 000 euros

4. Comptes de l'exercice 2025

Le compte de résultat, établi au 31.12.2025, fait état en produits de 30 970 euros de dons et legs, et en charges de 66 711 euros dont 62 664 euros d'aides financières, 101 euros de frais bancaires et 2 208 euros d'honoraires du Commissaire aux comptes, en sorte que le résultat net de l'exercice 2025 s'établit à : -35 741 euros.

Reffet de ce qui précède, le bilan arrêté au 31.12.2025 totalise 50 943 euros de disponibilités à l'actif, et au passif, outre 1.000 euros versés en fonds associatifs et les résultats nets des exercices antérieurs reportés à nouveau pour un montant de 83 011 euros, figure le résultat net au bilan de - 35 741 euros.

5. Perspectives pour l'année 2026

Le Conseil d'administration du Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement a choisi de continuer à piloter le projet « Entreprendre pour toi / Marseillais délogés » notamment via l'attribution d'aide financière pour les ménages relogés de manière pérenne.

LA PRESIDENTE
MADAME EMILIE DE LOMBARES